

CACTUS S.A.

Plan de prévention des déchets alimentaires

Rapport sur l'année 2021

Table des matières

1. Mesures actuellement en place pour restreindre les déchets alimentaires	3
1.1. Gestion des commandes optimisée par des logiciels Cactus	3
1.2. Soutien des épiceries sociales de la Croix-Rouge / Caritas et des Cent Buttek	3
1.3. Campagne "Eat Me Today"	3
1.4. Love Food / Stop Waste	4
1.5. Cantines internes.....	4
1.6. Ecobox	4
1.7. Biométhanisation Mangen à Flaxweiler	5
1.8. Soutien donné au Parc Merveilleux.....	5
2. Mesures pour davantage restreindre les déchets alimentaires à l'avenir	5

1. Mesures actuellement en place pour restreindre les déchets alimentaires

Condamnant toute sorte de gaspillage alimentaire, le groupe Cactus a depuis de longues années un plan d'action reposant sur 8 piliers. De plus, le groupe Cactus a mis en place la campagne « Changeons, Agissons ! » avec plus de 200 engagements sur des promesses et projets concrets dont le but est de protéger l'environnement, favoriser la consommation durable, appliquer des conditions sociétales exemplaires et promouvoir un mode de vie sain.

A part de ses buts et promesses environnementales, le fait que Cactus est une société soumise aux conditions et contraintes économiques d'un marché concurrentiel implique que l'entreprise cherche par définition d'optimiser la gestion opérationnelle et par conséquent aussi la gestion des déchets, que ce soit alimentaire ou non alimentaire.

1.1. Gestion des commandes optimisée par des logiciels Cactus

Basé sur une plénitude de données comme par exemple des anciennes commandes ou des quantités vendues, ce programme permet d'optimiser les quantités commandées afin de limiter les déchets alimentaires. Et ceci pour chaque point de vente.

Il nous est cependant impossible d'attribuer un chiffre à l'impact de cet outil.

1.2. Soutien des épiceries sociales de la Croix-Rouge / Caritas et des Cent Buttek

Depuis la fondation de la 1^{ère} épicerie sociale en novembre 2009 à Esch par la Croix-Rouge luxembourgeoise et Caritas Luxembourg, les supermarchés Cactus collaborent avec les différentes épiceries sociales pour donner une seconde vie à des articles qui sont proches de la DLC (date limite de consommation). Ces produits sont par la suite distribués gratuitement ou vendus à des prix préférentiels aux personnes en situation de précarité au Luxembourg.

Concrètement, nous retirons systématiquement les articles du rayon crèmerie au jour-2 avant la date limite de consommation pour garantir une fraîcheur maximale à nos clients.

Ceux-ci seront mis de côté pour les clients des épiceries sociales. Ces personnes y trouvent également du pain, des pâtisseries, des fruits et des légumes ne correspondant plus à nos critères de qualité, mais étant évidemment toujours bien frais et consommables. Tous les jours, des bénévoles des épiceries sociales viennent récupérer la marchandise dans nos magasins pour les redistribuer aux familles nécessiteuses à travers leur réseau.

Cette mesure fait partie de l'initiative Cactus « Changeons, Agissons ! » sous l'Acte n.62 – *Le soutien aux épiceries sociales*.

1.3. Campagne "Eat Me Today"

Depuis 2019, les denrées alimentaires, respectant certains critères de qualité indispensables, mais dont la date de péremption est proche, sont étiquetées avec un autocollant spécial (un sticker en forme de cœur vert) et sont ainsi proposées à des prix réduits (-20% ou -30%) au sein de nos points de vente.

Cet argument de vente incitatif permet à nos clients d'acheter des produits à un prix attractif et de qualité tout à fait irréprochable pour une dégustation le jour même.

Cette mesure fait partie de l'initiative Cactus « Changeons, Agissons ! » sous l'Acte n.141 – *Eat me today*.

1.4. Love Food / Stop Waste

En 2015, nous avons lancé une campagne de sensibilisation « Love Food / Stop Waste », faisant aujourd'hui partie de l'initiative Cactus « Changeons, Agissons ! » sous l'Acte n. 95 – *Love Food / Stop Waste*.

Celle-ci a comme objectif de témoigner d'une part des actions concrètes entreprises par Cactus pour réduire au minimum les déchets organiques et d'autre part de notre volonté de sensibiliser le grand public à faire attention également et de ne pas jeter des aliments de façon indifférente.

1.5. Cantines internes

Le groupe Cactus met à disposition gratuite de ses salariés des différents points de vente des produits lesquels nous ne jugeons plus apte à nos critères de qualité pour une vente aux clients, alors qu'ils sont encore parfaitement consommables pour le petit-déjeuner (viennoiseries, baguettes, yaourts, fruits, etc.).

1.6. Ecobox

En 2018, Cactus a signalé une fois de plus sa volonté de réduire son empreinte écologique, en s'associant au projet « *Ecobox – Méi laang genéissen* »¹ au niveau de ses restaurants.

En effet, des études officielles ont démontré qu'une grande quantité des déchets alimentaires provient des restes laissés sur l'assiette après un repas. Conscient de sa responsabilité écologique, Cactus a dès lors voulu participer à l'action destinée à encourager les clients à emporter ces restes de repas dans un emballage à usage multiple, au lieu de les abandonner dans leurs assiettes.

Grâce à l'Ecobox – un système de récipients consignés mis en œuvre à l'échelle nationale pour transporter les repas, quand un repas était trop copieux ou si on préfère tout simplement l'emporter à manger au bureau ou à la maison. L'Ecobox réduit le volume de nourriture jetée, ainsi que les emballages à usage unique mis à disposition des clients par les restaurateurs. Pour une consigne de 5 €, les clients peuvent emporter la nourriture dans l'Ecobox pour en profiter plus tard. Il est adapté aux micro-ondes et peut également être utilisé pour le stockage dans le congélateur. Après l'utilisation, il suffit de le rincer et de le remettre lors d'un prochain passage dans un des restaurants Cactus, où il sera nettoyé professionnellement avec un liquide vaisselle écologique. S'offre alors la possibilité de récupérer la consigne ou d'échanger l'Ecobox contre un nouveau box qui renfermera un autre repas.

¹ Le projet Ecobox a été mis sur pied par le ministère pour le Développement durable en coopération avec la SuperdrecksKëscht® et l'HORESCA dans le cadre du plan national de gestion des déchets et des ressources.

Cette mesure fait partie de l'initiative Cactus « Changeons, Agissons ! » sous l'Acte n. 119 - *Ecobox, le doggybag responsable*.

De nouveau, il nous est impossible d'attribuer un chiffre à l'impact de cette mesure d'anti-gaspillage.

1.7. Biométhanisation Mangen à Flaxweiler

Depuis nombreuses années, les déchets organiques en provenance de nos ateliers de production, de nos cantines et de nos magasins sont envoyés à l'installation de bio méthanisation « *Bio Man Jean-Marc Mangen* » à Flaxweiler.

Y sont transportés et valorisés, les restes des déchets alimentaires provenant de nos cuisines et restaurants, voire les produits de nos magasins qui ne sont plus assez qualitatifs pour la vente et trop fragiles pour les cantines ou épiceries sociales, comme la viande fraîche et les produits de la mer. S'y ajoutent aussi les fleurs et plantes mortes. Leur transformation dans l'installation de bio méthanisation génère de l'énergie verte sous forme de gaz - utilisé tel quel ou pour produire de l'électricité – tandis que le résidu sert d'engrais agricoles.

Cette mesure fait partie de l'initiative Cactus « Changeons, Agissons ! » sous l'Acte n. 66 - *La bio méthanisation de Flaxweiler*.

1.8. Soutien donné au Parc Merveilleux

Depuis de longues années, et actuellement deux fois par semaine, les animaux du Parc Merveilleux de Bettembourg peuvent se réjouir de fruits et légumes désélectionnés par les équipes de la centrale Cactus, car plus à la hauteur des critères de qualité standardisés.

Ainsi, au lieu de transporter ces invendus à la bio méthanisation, nous les mettons au fur et à mesure de côté, dans des bacs spécifiques mis à disposition de l'association A.P.E.M.H. (Association des Parents d'Enfants Mentalement Handicapés) qui gère l'exploitation du Parc Merveilleux. Au parc, dans le cadre d'ateliers de formation et de travail, les employés de l'association font le tri des aliments et les découpent selon les besoins des animaux.

Cette mesure fait partie de l'initiative Cactus « Changeons, Agissons ! » sous l'Acte n.77 – *Le soutien au parc Merveilleux de Bettembourg*.

2. Mesures pour davantage restreindre les déchets alimentaires à l'avenir

Le groupe Cactus s'engage à travers de diverses mesures à continuer de réduire les déchets alimentaires. Des engagements importants se manifestent particulièrement à travers l'utilisation d'un nouvel outil de réapprovisionnement, avec comme but une gestion de commande optimisée et ainsi une réduction de toutes sortes de déchets, et la sensibilisation des équipes de vente. Le lancement d'une action de sensibilisation en interne a comme but de rendre les salariés, dont le travail quotidien interfère régulièrement avec le gaspillage alimentaire, conscients de la thématique.

Cependant, et une fois de plus, il nous est impossible d'estimer un chiffre sur l'impact de ces mesures d'anti-gaspillage.

Les mesures déjà en place aujourd'hui ensemble avec les engagements à venir permettent au groupe Cactus de se donner confiance de pouvoir diminuer davantage ses déchets alimentaires dans les années à venir.
